

Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR) dans les Provinces
du Bas-Congo, Bandundu, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental et Katanga

N° du Projet : P-CD-ABO-001

N° du Don BAD : 2100 1550 21418

IMPRESA SERVIZI COORDINATI (ISCO)**ISCO****PROCÈS-VERBAL DE VALIDATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES
RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION LOURDE ET
GRAVILLONNAGE SYSTEMATIQUE DE LA PISTE RURALE ET DE
CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR L'AXE ROUTIER MASIAMBIO-
KWAMOUTH, TERRITOIRE DE KWAMOUTH DANS LA PROVINCE DU MAI-
NDOMBE**

Lot 1

L'an deux mille seize, le **vingtième jour du mois d'avril**, nous, membres de la Commission de marchés constituée à cette occasion, reconnaissons avoir procédé à l'examen du rapport de la Commission d'analyse relatif au dossier rappelé en exergue. La séance a eu lieu dans le bureau de ISCO sis Boulevard National n°56, Quartier de la vallée, Commune de Lukolela, Ville de Kikwit.

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

M. Joseph MUDINGAYI TSHITOKO, Directeur du Projet ISCO/PADIR/BAD, Président
M. Jean Marie NDALUBILA, Expert en Passation de Marché/ISCO, Secrétaire ;
M. Blaise KAMBETSHI MASHINY, Chargé des Infrastructures de ISCO/RDC, Membre
M. Pascal TABALA FATAKI Chef d'Antenne PADIR /ex-BANDUNDU, Membre

Pour la commission d'analyse :

Jules GILWANDJI

Chargé des Travaux/ISCO

Président

2. DEROULEMENT DE LA REUNION**2.1. Exposé du motif**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (PADIR) qui a recruté ISCO S.C. en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, il est prévu **les travaux de réhabilitation lourde et gravillonnage systématique de la piste rurale et de**

construction d'ouvrages d'art sur l'axe routier Masiambio-Kwamouth, territoire de Kwamouth dans la province du Mai-Ndombe à travers l'avis d'appel d'offres AAON N° 001/TVX/ISCO-PADIR/BAD/PM/09/2015 qui a été publié en date du 23 février 2016 dans quatre organes de presse locaux à large diffusion (Le Potentiel, La Prospérité et La Référence Plus), dans media Congo et dans le site de l'ARMP. Le marché a été scindé en 5 Lots distincts dont :

- Lot 1 : Du PK 40+000 au PK 60+000 (20 km)
- Lot 2 : Du PK 60+000 au PK 80+000 (20 km)
- Lot 3 : Du PK 80+000 au PK 100+000 (20 km)
- Lot 4 : Du PK 100+000 au PK 125+000 (25 km)
- Lot 5 : Ouvrages d'art (ponts et dalots).

La commission des marchés de ce jour a statué sur le rapport d'évaluation des offres relatives au Lot 1 : Du PK 40+000 au PK 60+000 (20 km)

L'Entreprises ayant déposé leurs offres

Lot	Entreprises
1	HORIZON CORPORATION
	EMELEC Sarl
	GCK Sarl

2.2. Les résultats de l'évaluation des offres

La commission note que, lors de l'examen préliminaire des offres, la sous-commission d'analyse a arrêté la liste de l'offre rejetée reprise dans le tableau ci-dessous.

Firme	Raisons du rejet de l'offre
1. HORIZON CORPORATION	<ul style="list-style-type: none"> • Le soumissionnaire a proposé une seule équipe de son personnel composée d'un superviseur, un chef de chantier, trois chefs d'équipes et trois contre maitres pour les cinq lots soumissionnés en lieu et place d'une équipe distincte de l'autre pour chaque lot ; • Le soumissionnaire a joint dans son offre une garantie d'offre de cinq mille (5000USD) dollars américains pour les cinq lots soumissionnés sans préciser le lot pour lequel il a cautionné cet argent ; • Le soumissionnaire a proposé une seule liste de son matériel et équipement pour les cinq lots soumissionnés en lieu et place d'une liste d'équipement pour chaque lot ; • Le soumissionnaire n'a pas proposé une méthodologie cohérente ; • Le planning proposé n'est pas réaliste par rapport au moyen du personnel, matériel et même financière. • Le soumissionnaire n'a pas proposé les états financiers certifiés par un cabinet d'audit agréé ;

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Les offres jugées conformes pour l'essentiel après l'examen préliminaire sont les suivantes :

- ✓ EMELEC Sarl
- ✓ GENIE DE CONSTRUCTION DU KASAI « GCK Sarl »

Après vérification des erreurs arithmétiques le classement se présente comme suit :

	Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Erreur de calcul	Rabais en %	Prix de l'offre corrigé/avec rabais
		Monnaie	Montant			
1 ^{ER}	GENIE DE CONSTRUCTION DU KASAI « GCK Sarl »	USD	270 018,06	+20 000,00	0,00	290 018,06
2 ^{eme}	EMELEC Sarl	USD	531 704,40	0,00	0,00	531 704,40

A la suite de l'examen détaillé, les résultats suivants ont été obtenus :

a) Soumissionnaire	f) Prix total de l'offre en USD
GENIE DE CONSTRUCTION DU KASAI « GCK Sarl »	290 018,06

Après soumission de l'Entreprise aux critères de qualification, il s'en sorti que l'Entreprise **GENIE DE CONSTRUCTION DU KASAI « GCK Sarl »** a été jugée qualifiée pour l'exécution de ce contrat.

2.4 Avis et considérations

A l'issu de l'examen du rapport de la Commission d'analyse, les membres de la Commission de marchés ont validé le rapport.

3. DECISION DE LA COMMISSION DE MARCHES

Après délibérations, la Commission des marchés recommande à la Direction du Projet d'attribuer les travaux de réhabilitation lourde et gravillonnage systématique de la piste rurale et de construction d'ouvrages d'art sur l'axe routier Masiambio-Kwamouth, territoire de Kwamouth dans la province du Mai-Ndombe : **Lot 1 : Du PK 40+000 au PK 60+000 (20 km)** à l'Entreprise **GENIE DE CONSTRUCTION DU KASAI « GCK » Sarl** pour un montant de **290 018,06 USD HT (Deux cent nonante- mille dix-huit dollars américains virgule six cents hors taxes).**

La séance s'est déroulée normalement et conformément aux procédures de passations des marchés publics en RDC.

Fait à Kikwit, le 20 avril 2016

M. Joseph MUDINGAYI TSHITOKO, Directeur du Projet ISCO/PADIR/BAD, Président

M. Jean Marie NDALUBILA, Expert en Passation de Marché/ISCO, Secrétaire ;

M. Blaise KAMBETSHI MASHINY, Chargé des Infrastructures de ISCO/RDC, Membre

M. Pascal TABALA FATAKI Chef d'Antenne PADIR /EX-BANDUNDU, Membre